

Echirolles, le 21 décembre 2010

COMMUNIQUE

Projet de réorganisation de l'implantation territoriale des services sociaux de l'agglomération grenobloise : huit maires demandent la suspension de son éventuelle mise en œuvre

Renzo Sulli, maire d'Echirolles est cosignataire avec sept autres maires de l'agglomération* et avec Guy Rouveyre, président de l'Union départementale des CCAS, d'un courrier en date du 21 décembre adressé à André Vallini.

« Nous avons récemment appris, de façon informelle, les projets à l'étude au sein du conseil général relatifs à la réorganisation de l'implantation territoriale des services sociaux du territoire de l'agglomération grenobloise (TAG) » regrettent les élus, qui déplorent l'absence de concertation *« avec les conseillers généraux des territoires concernés »* comme *« avec les élus des communes de l'agglomération »*. Ils soulignent que cette démarche *« semble en contradiction avec la volonté que vous (André Vallini, ndlr) avez constamment exprimée de mener les politiques du conseil général en proximité et en concertation avec les élus du territoire »*.

Les élus notent que cette réorganisation *« telle qu'elle semble prévue nous apparaît comme un grave recul de l'action sociale territoriale, fondée sur le partenariat entre la collectivité chef de file- le Conseil général-, les services sociaux des communes (CCAS) et les associations »*. Le projet des services départementaux de *« créer en nombre limité des « unités territoriales » regroupant les services sociaux de polyvalence, la protection maternelle et infantile ainsi que l'aide sociale à l'enfance en sortant de l'ensemble des « équipements sociaux de proximité comme les centres sociaux »* aurait *« s'il est mis en œuvre des conséquences sociales particulièrement graves »*.

Au titre des conséquences possibles, les élus évoquent la difficulté pour le public concerné de trouver en proximité un accompagnement social et un axé facilité aux droits et aux services sociaux, les difficultés que rencontreraient tous les professionnels de l'action sociale dans leur complémentarité des fonctions et des métiers (assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, écrivains publics...).

« La réorganisation projetée rendrait inopérant le travail partenarial patiemment construit et les démarches collectives entre professionnels et avec les habitants » notent encore les élus, qui demandent la suspension de la mise en œuvre de ce projet en contradiction avec les préconisations des associations spécialisées de renforcer l'action partenariale dans la proximité.

Les élus rappellent *« l'engagement déterminé d'André Vallini à maintenir les*

politiques de solidarité » et indiquent rester à sa disposition « pour une réflexion commune sur l'organisation territoriale des services sociaux à l'échelle de l'agglomération ».

Echirolles avait fait de cette question de la disparition des services publics de proximité et du transfert des services sociaux du conseil général une des questions abordée et débattue lors des 6e Assises citoyennes.

Des habitants et des usagers des centres sociaux Anne-Franck, Surieux et des Essarts s'étaient mobilisés aux côtés des élus pour défendre la présence du service public.

Cette question a donc une résonance toute particulière à Echirolles.

* Outre Renzo Sulli, il s'agit de Michel Baffert, Seyssins; Marc Baietto, Eybens; Yannick Boulard, Fontaine; Michel Destot, Grenoble; Christophe Ferrari, Pont de Claix; Michel Issindou, Gières, René Proby, Saint-Martin d'Hères,